

ALLIANCE DES ETATS DU SAHEL



PREMIER SOMMET DES CHEFS D'ETAT DE L'ALLIANCE DES ETATS DU SAHEL
NIAMEY, LE 06 JUILLET 2024

COMMUNIQUE FINAL

1. Le premier sommet des Chefs d'Etat de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) s'est tenu le 06 juillet 2024 à Niamey, sous la présidence de S.E. **le Général de Brigade Abdourahamane TIANI, Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat**, placé sous le thème : « *L'Alliance des Etats du Sahel : un espace souverain, de sécurité et de prospérité* » .
2. Etaient présents :
 - Pour le Burkina Faso, Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, Chef de l'Etat ;
 - Pour la République du Mali, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat ;
 - Pour la République du Niger, Son Excellence le Général de Brigade Abdourahamane TIANI, Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat.
3. Les trois (03) Chefs d'Etat ont fait un tour d'horizon du contexte géopolitique de la sous-région ouest-africaine et examiné la situation sécuritaire dans l'espace de l'Alliance. Ils se sont également penchés sur l'opérationnalisation de l'Alliance des Etats du Sahel ainsi que sur les questions de développement.

Sur le contexte géopolitique de la sous-région ouest-africaine

4. Les Chefs d'Etat ont rappelé la lourde responsabilité de la CEDEAO dans l'effritement des valeurs de fraternité, de solidarité et de coopération entre les Etats et les peuples concernés.
5. Ils ont souligné à cet égard, l'impact néfaste des sanctions illégales, illégitimes et inhumaines et des menaces d'agression contre un Etat souverain. Les Chefs d'Etat ont salué la résilience des populations des trois pays de l'AES qui a été déterminante dans la levée des sanctions prises par l'UEMOA sur instigation de la CEDEAO.
6. Les Chefs d'Etat, se sont félicités de leur retrait irrévocable et sans délai, de la CEDEAO. Ils ont également réaffirmé la pleine souveraineté de chacun des pays membres de l'AES dans les choix stratégiques concourant au bien-être de leurs populations.

Sur la situation sécuritaire dans l'espace de l'Alliance

7. Les Chefs d'Etat ont fait le point des attaques terroristes indiscriminées perpétrées dans les trois (03) Etats par des obscurantistes instrumentalisés et téléguidés. Ils ont également évalué les conséquences du phénomène de terrorisme sur les plans économique, social et humanitaire.

8. Les Chefs d'Etat ont exprimé leur compassion aux victimes des actes terroristes ainsi qu'à leurs familles et se sont engagés à leur apporter tout le soutien nécessaire.
9. Ils ont, en outre, adressé leurs vives félicitations et exprimé leurs encouragements aux Forces de Défense et de Sécurité des trois (03) Etats pour leur professionnalisme, leur courage exemplaire, leur combativité légendaire et leur sens élevé du patriotisme.
10. Les Chefs d'Etat ont exprimé leur satisfaction pour les succès enregistrés grâce à la mutualisation des moyens des trois (03) Etats dans la lutte contre le terrorisme. A cet effet, ils se sont félicités de toutes les victoires dans l'espace de l'Alliance, notamment celle de la libération de la ville de Kidal, symbole de la souveraineté et de l'unité retrouvées pour la République du Mali, étape charnière dans la lutte contre le terrorisme au Sahel.
11. Les Chefs d'Etat ont réaffirmé leur détermination à combattre et à éradiquer ensemble le terrorisme sous toutes ses formes et la criminalité en bande organisée dans l'espace de l'Alliance. Ils ont rendu un vibrant hommage à toutes les victimes civiles et militaires du terrorisme et de l'insécurité au sahel.

Sur l'opérationnalisation de la *Confédération AES*

12. Les Chefs d'Etat se sont réjouis des résultats obtenus grâce à la synergie d'actions entre les trois (03) Etats dans la lutte contre le terrorisme dans l'espace de l'Alliance. Aussi, ont-ils décidé de franchir une étape supplémentaire vers une intégration plus poussée entre les pays membres. A cet effet, ils ont adopté le traité instituant une Confédération entre le Burkina Faso, la République du Mali et la République du Niger dénommée ***Confédération « Alliance des Etats du Sahel », en abrégé Confédération AES.***
13. Ils se sont félicités de la mise en place d'une Force Conjointe des Etats du Sahel (FC/AES) lors de la réunion des Chefs d'Etat-major tenue à Niamey du 05 au 06 mars 2024. Cette Force a pour mission de mettre en œuvre un plan à caractère trilatéral permanent de lutte contre les groupes armés terroristes, la criminalité transnationale organisée et les autres menaces auxquelles ces pays font face.
14. Sur les questions politiques, les Chefs d'Etat ont souligné la nécessité d'une coordination de l'action diplomatique ainsi que l'importance de parler d'une seule voix.

15. S'agissant de la libre circulation des personnes et des biens, les Chefs d'Etats ont instruit les Ministres compétents d'élaborer dans l'urgence, des projets de protocoles additionnels y relatif en vue de faire face aux implications liées aux retraits des Etats de l'AES de la CEDEAO.

Sur les questions de développement

16. Les Chefs d'Etat ont souligné la nécessité de mutualiser leurs moyens en vue de mettre en place des projets structurants et intégrateurs dans les secteurs stratégiques, notamment :

- l'agriculture et la sécurité alimentaire ;
- l'eau et l'environnement ;
- l'énergie et les mines ;
- les échanges commerciaux et la transformation industrielle ;
- les infrastructures et les transports ;
- la communication et les télécommunications ;
- la libre circulation des personnes et des biens ;
- l'économie numérique

17. Les Chefs d'Etat ont décidé également d'avoir une attention particulière pour :

- La cohésion sociale ;
- Le relèvement et la stabilisation ;
- la jeunesse, le sport et la culture;
- l'éducation et la formation professionnelle ;
- l'emploi et;
- la santé.

18. Les Chefs d'Etat ont décidé de la création d'une Banque d'Investissement de l'AES et de la mise en place d'un Fonds de stabilisation. Ils ont, à cet effet, instruit les Ministres chargés des Affaires Etrangères et ceux en charge du Développement de prendre les dispositions pour leur opérationnalisation.

19. Au titre de la communication de l'AES, les Chefs d'Etat ont instruit les Ministres de mettre en place une stratégie de communication efficace pour une information saine des populations à travers l'utilisation accrue des langues nationales sur les médias publics et privé. Ils ont, en outre décidé de la mise en place de plateformes

numériques certifiées et alimentées par un narratif conforme aux aspirations des peuples.

20. Les Chefs d'Etat ont passé en revue la situation politique internationale marquée par des tensions multiples aux conséquences néfastes sur leurs économies, la paix et la sécurité internationales.
21. Les Chefs d'Etat ont entériné les conclusions des réunions ministérielles de Bamako, le 25 novembre 2023, les 30 novembre et 1^{er} décembre 2023, de Ouagadougou, le 15 février 2024 et de Niamey le 17 mai 2024. Ces rencontres ont en effet, permis de renforcer l'architecture institutionnelle de l'AES et de jeter les bases de construction d'un espace de prospérité économique et sociale. A cet effet, ils ont instruit les Ministres concernés d'élaborer une Feuille de route.
22. Les Chefs d'Etat ont exprimé leur profonde gratitude à l'ensemble des partenaires, qui continuent de demeurer aux côtés des peuples résilients du Sahel dans leur lutte contre le terrorisme, leur quête légitime de bien-être et de sauvegarde de leur souveraineté.
23. Les Chefs d'Etat ont souligné l'importance d'assurer une meilleure coordination dans le suivi et la mise en œuvre des décisions issues des différentes sessions du Collège des Chefs d'Etat. Ils ont salué, par ailleurs, la mise en place de Comités nationaux AES dans les trois (03) pays en vue d'assurer une meilleure coordination.
24. Les Chefs d'Etat du **Burkina Faso, Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORE** et de la **République du Mali, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA** ont exprimé leur profonde gratitude à **Son Excellence le Général de Brigade Abdourahamane TIANI, Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat**, au Gouvernement et au Peuple nigériens pour la chaleureuse hospitalité ainsi que toutes les commodités mises à leur disposition afin d'assurer le bon déroulement du premier Sommet des Chefs d'Etat de l'Alliance des Etat du Sahel.
25. Les Chefs d'Etat ont convenu de tenir la prochaine session du Collège en 2025 à.....au....à une date qui sera fixée de commun accord par voie diplomatique.

FAIT A NIAMEY, LE 06 JUILLET 2024

Le Sommet